



## MISE EN PLACE DE LA MUTUELLE OBLIGATOIRE

Le 2 septembre 2005 première réunion concernant la Mutuelle obligatoire.

Cette rencontre correspond à la demande de mise en place d'une Mutuelle obligatoire et a pour but de définir les modalités d'applications.

Pour la CFDT cette mise en place faisait l'objet d'une demande de notre organisation depuis de nombreuses années.

*Petit bémol : nos craintes quant à cette rencontre sont portées sur le discours de la direction lors du dernier CCE concernant le « CADRE » de mise en place pré-établi unilatéralement par cette direction, ceci ayant pour effet, pour la CFDT, d'aboutir à un blocage de toutes propositions, le cadre étant déjà verrouillé.*

**La CFDT mettra toute son énergie pour obtenir un accord qui ne peut être qu'un plus pour les salariés.**

**Le 20 septembre deuxième rencontre**

*Affaire à suivre.../...*



**Le parti pris de la solidarité**